



Architecture : La créativité comme **moteur** de développement *Page B 6*

Michel David : Le pouvoir fédéral de ne pas dépenser *Page B 3*

Manon Cornellier et le jovialisme du ministre de la Sécurité publique *Page B 2*

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MAI 2014



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper



FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE

La juge en chef de la Cour suprême, Beverley McLachlin

OTTAWA

La politique de la terre brûlée

Jusqu'où ira Harper pour faire taire ses « ennemis » ?

Le premier ministre Stephen Harper a commis un impair sans précédent en mettant en doute la crédibilité de la juge en chef de la Cour suprême, la semaine dernière. Le chef conservateur reste fidèle à une stratégie électorale qui l'a bien servi depuis 2006 : il attaque les institutions qui l'empêchent d'agir à sa guise. Retour sur un pari risqué.

MARCO FORTIER

On a rarement vu un premier ministre se faire rabrouer de façon aussi vive. Et unanime. Il faut dire que Stephen Harper venait de s'aventurer là où aucun chef de gouvernement n'était allé auparavant : il a insinué à tort que la juge en chef de la Cour suprême, Beverley McLachlin, avait cherché à intervenir dans le processus de nomination du juge Marc Nadon. Une tentative sans précédent de miner la crédibilité du plus haut tribunal du pays, qui a incité la juge en chef à sortir de sa réserve et à publier une mise au point où elle se défendait d'avoir agi de façon inappropriée.

Dans les heures suivant cet épisode, le Barreau du Canada, le Barreau du Québec, les 17 doyens de facultés de droit au pays et même une association d'avocats américains sont montés au front pour dénoncer cette attaque du premier ministre contre la Cour suprême. Des analystes se sont même interrogés sur l'aptitude de Stephen Harper à gouverner.

« C'est très grave. Le premier ministre du Canada s'attarde à discréditer la seule institution capable de lui tenir tête », affirme Frédéric Bérard, chargé de cours en droit constitutionnel à l'Université de Montréal. Il vient de publier *La fin de l'État de droit ?*, un essai justifié en bonne partie par ce qu'il appelle les attaques à répétition du gouvernement Harper contre les fondements de la démocratie.

« La Cour suprême a été créée pour faire contrepoids aux pouvoirs du gouvernement. En démocratie, si tu n'as plus de rempart contre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, est-ce que c'est une démocratie ? », ajoute Frédéric Bérard.

Les tiraillements entre le gouvernement Harper et une série d'organisations nationales sont devenus la marque de commerce des conservateurs. La liste des « ennemis » du gouvernement s'allonge de jour en jour : le vérificateur général, le statisticien en chef du Canada, l'énergie atomique du Canada, le directeur parlementaire du budget, l'organisme de surveillance de la police militaire et une série d'autres institutions ont subi les foudres de Stephen Harper. Sans oublier les journalistes de la colline parlementaire et le Parlement lui-même, perçus comme des obstacles sur la route du gouvernement. Dans cette liste de méchants qui encadrent les pouvoirs du premier ministre, il ne manquait plus que la Cour suprême. C'est fait.

« Stephen Harper a une vision maximaliste de la majorité parlementaire. Pour lui, celui qui



ARCHIVES LE DEVOIR

Après d'autres institutions, le gouvernement Harper s'en prend maintenant à la Cour suprême.

contrôle le Parlement a le mandat de faire tout ce qu'il veut. Les institutions qui balisent son pouvoir sont antidémocratiques », affirme Denis Saint-Martin, professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal.

« C'est son côté un peu [Vladimir] Poutine, n'est-ce pas ? Dans n'importe quel pays, un chef de gouvernement qui défie la Cour suprême de cette façon, on appelle ça de l'autoritarisme », ajoute le politologue.

Des revers qui font mal

Tous les premiers ministres de l'histoire canadienne ont pesté contre des décisions de la Cour suprême. C'est normal. Le système est conçu comme ça. Le gouvernement Harper n'y fait pas exception. Au cours des derniers mois, le tribunal a envoyé le gouvernement refaire ses devoirs en matière de sentences pénales, de prostitution, et surtout dans deux dossiers cruciaux : la réforme du Sénat et la nomination du juge Nadon, justement.

Tous les premiers ministres de l'histoire canadienne ont pesté contre des décisions de la Cour suprême, mais Stephen Harper, lui, est allé plus loin. Il a cherché à discréditer la juge en chef. Pourquoi ? Qu'est-ce qui se passe dans la tête du chef conservateur ?

La réponse tient d'abord dans la personnalité du premier ministre, selon une source qui a déjà été au cœur de la stratégie conservatrice : M. Harper a été contrarié. « Et il n'aime pas se faire contredire. »

Cette sortie contre la juge en chef, Stephen

Harper l'a faite après la dure sanction du tribunal envers la réforme du Sénat proposée par les conservateurs. Ottawa a besoin de l'appui de sept provinces représentant 50% de la population canadienne pour réformer le Sénat, a tranché la Cour. Stephen Harper a reçu cette sanction comme une giflette : dans les faits, ce jugement ferme la porte à toute réforme significative de la Chambre haute, ont déclaré les conservateurs.

Ce revers fait mal au gouvernement Harper, note une source conservatrice. La réforme du Sénat a été au cœur du programme du Parti réformiste, l'ancêtre du Parti conservateur, dans l'Ouest canadien. Stephen Harper s'était engagé à rendre le Sénat plus démocratique. En dépeignant la Cour suprême sous un mauvais jour, cela permet à M. Harper de justifier son inaction. « Ça lui prend un "bad guy" quelque part. »

Politique de division

La réforme du Sénat devait faire oublier le scandale des dépenses de sénateurs qui accable le gouvernement Harper depuis des mois, note de son côté Frédéric Boily, professeur de sciences politiques à l'Université de l'Alberta, à Calgary. La dernière année a été très difficile pour les conservateurs à cause des frasques ou des dépenses incontrôlées des sénateurs Mike Duffy, Pamela Wallin et Patrick Brazeau, notamment.

VOIR PAGE B 3 : HARPER

AFRIQUE DU SUD

Oui à l'ANC, non à Zuma

SÉBASTIEN HERVIEU

à Johannesburg

L'« atout zoulou » d'abord été utile. Quand, en 2009, le Congrès national africain (ANC) avait dû affronter la dissidence du COPE, un parti formé en réaction au renvoi brutal du président Thabo Mbeki quelques mois plus tôt, Jacob Zuma était parvenu à compenser une partie de l'évasion électorale en attirant sur son nom un nombre considérable de voix supplémentaires dans sa région d'origine, le KwaZulu-Natal. Il était devenu le premier président zoulou de l'histoire sud-africaine.

Aujourd'hui, celui qui, à 72 ans, sera réélu président par les députés le 21 mai est devenu un boulet. Il a fallu toute la puissance de la machine électorale de l'ANC et la vague commémorative et nostalgique du vingtième anniversaire des premières élections démocratiques multiraciales pour limiter l'impact de son impopularité croissante.

Après le dépouillement de plus de 95% des bulletins de vote, vendredi matin, l'ANC obtenait 62,5% des voix, soit une perte de plus de trois points par rapport au scrutin de 2009 (65,9%). Le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA), a fortement progressé, avec 22% des voix (+5%). Pour leur baptême électoral, les Combattants pour la liberté économique (EFF) de Julius Malema deviennent la troisième force du pays (6,2%).

L'honneur sauf

« Oui à l'ANC, mais non à Zuma ! » Combien de fois pendant la campagne électorale a-t-on pu entendre cette profession de foi paradoxale de la bouche de fidèles du parti centenaire ? Il n'y a pas que le soleil tapant qui a vidé de moitié le stade de 95 000 places de Soweto, le dimanche 4 mai, lorsque Jacob Zuma s'est lancé sur scène dans un terne monologue pour vanter les bons résultats de sa présidence.

L'honneur a toutefois été sauf. En ne faisant venir au stade que ses militants les plus dociles, l'ANC a empêché que son président soit de nouveau hué, comme lors de la cérémonie d'hommage à Nelson Mandela, en décembre 2013, devant un parterre de chefs d'État étrangers.

Entre cet homme marié six fois et ses partisans, l'amour aura duré moins de trois ans. Tout avait commencé en 2007 au congrès de l'ANC de Polokwane, où Jacob Zuma avait été largement élu président du parti après la violente rupture entre une majorité de militants et Thabo Mbeki. Charmeur, blagueur, danseur, chanteur, conteur, Zuma, emprisonné dix ans à Robben Island sous l'apartheid, vice-président de 1999 à 2005 avant d'être mis à la porte par Thabo Mbeki, avait séduit en se présentant comme une victime. Victime de cabales, comme ce procès pour viol au terme duquel il fut acquitté en 2006. Victime des railleries condescendantes d'une élite sud-africaine, souvent blanche, qui ne voyait en lui qu'un ancien vacher bien peu cultivé et, pire que tout, polygame.

Qu'importe. Lui, « l'homme du peuple », si accessible, allait justement rassembler les laissés-pour-compte, les victimes de la politique économique libérale de Thabo Mbeki. Il accède au pouvoir grâce au soutien des alliés syndicaux et communistes de l'ANC. « Au début, Zuma a misé sur les pauvres, en se présentant comme un messie, mais ceux-ci ont commencé à piger son jeu », estimait déjà en 2013 l'analyste Moeletsi Mbeki. Son jeu ? « Quand il est rentré d'exil après la chute de l'apartheid, il n'avait rien. Le confort matériel est devenu une préoccupation majeure pour lui, sa famille est devenue très riche sous sa présidence », rappelle l'analyste politique Susan Booysen.

Cacher son jeu

Souvent sous-estimé, l'ancien chef du renseignement de l'ANC sous l'apartheid est pourtant un stratège hors pair, passé maître dans l'art d'enterrer les scandales. Il est accusé d'avoir fait embellir sa résidence privée dans son village natal, à Nkandla, grâce à de l'argent public ? « Numéro 1 » assure qu'il n'était pas au courant. Il est soupçonné d'offrir des passe-droits à ses amis, comme à la riche famille indienne des Gupta, qui, venue célébrer un mariage début 2013, avait pu faire atterrir un avion civil sur une base militaire près de Pretoria ? Il jure qu'il n'en savait rien.

On croit qu'il a un coup de retard alors qu'il en a un d'avance. « Il sait bien cacher son jeu », écrit son biographe, Jeremy Gordin. Accusé d'avoir indirectement accepté des pots-de-vin

VOIR PAGE B 2 : ANC

PERSPECTIVES

Le géôlier jovialiste



MANON CORNELLIER
à Ottawa

Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Steven Blaney, ne s'en cache pas. Ce qui compte pour lui est de garder les criminels derrière les barreaux. Sa vision du système carcéral ne souffre pas la nuance.

« Nos politiques fonctionnent », a-t-il martelé aux Communautés mardi, après avoir reçu un rapport pourtant dévastateur du vérificateur général Michael Ferguson sur la capacité des pénitenciers canadiens. Il y est écrit que le gouvernement n'a pas de plan à long terme pour faire face à la croissance de la population carcérale et qu'à court terme ses solutions ne suffiront pas longtemps.

Le nombre de détenus n'a pas explosé comme le craignait Service correctionnel Canada (SCC) après l'adoption des nombreux projets de loi conservateurs, mais il est quand même passé de 14200 en 2009 à 15224 en mars 2013. Et ce n'est pas terminé.

On a paré au plus pressé en achetant des lits superposés et en construisant de nouvelles cellules. Croyant qu'il s'agissait d'une solution temporaire — de nouveaux pénitenciers étant dans les cartons —, on a construit là où il y avait de la place, sans égard aux besoins ou à l'état des infrastructures. Huit des vingt pénitenciers jugés bons pour la fermeture en 2009 ont même été agrandis. Et malgré tout cela, le nombre de détenus devant partager leur cellule a augmenté en flèche, certains détenus devant cohabiter dans des cellules plus petites qu'une salle de bains standard.

◆ ◆ ◆
Tout cela n'émeut pas M. Blaney, qui semble n'avoir rien retenu de ce rapport ou des rapports produits depuis cinq ans par l'enquêteur correctionnel Howard Sapers, l'ombudsman des détenus.

En conférence de presse mardi, le ministre a déclaré que « la double occupation est une pratique courante dans les pays occidentaux. Les services correctionnels du Canada ont fait une étude sur le sujet qui a clairement démontré qu'il n'y a pas de lien entre le taux de violence et le type d'occupation. C'est la raison pour laquelle nous croyons qu'il est tout à fait normal dans certaines situations que les prisonniers soient dans une occupation double. C'est le cas pour les militaires qui sont déployés, c'est le cas pour des étudiants parfois dans des campus ».

Quelle comparaison ahurissante! On parle, en prison, de deux adultes devant partager un espace plus restreint qu'une chambre d'étudiant et où s'entassent deux lits, une toilette, un lavabo et le rangement pour leurs affaires personnelles. Tout cela sans aucune intimité, même pour les besoins les plus primaires.

Notre système de justice punit les criminels en les privant de leur liberté, pas de leur humanité ni de ce qui peut leur rester de dignité. Si, en plus de les incarcérer, on s'échine à leur empoisonner la vie, on ajoute à la punition et on nuit à la réhabilitation sans rien gagner en matière de sécurité pour la communauté.

Pour les conservateurs, se soucier du sort des détenus équivaut à négliger les victimes, comme si on ne pouvait pas se préoccuper des deux à la fois. Leur vision vengeresse de la justice fait en sorte qu'ils refusent de voir les nombreux problèmes systémiques au sein du système carcéral qui, s'ils se perpétuent, auront à moyen et long terme des effets pervers.

◆ ◆ ◆
La liste de ces problèmes est pourtant longue. En novembre dernier, M. Sapers révélait que, depuis 2003, le nombre de Noirs incarcérés dans les prisons fédérales a augmenté de 75% et que ces derniers font face à une discrimination systématique. La réaction du ministre Blaney? « La seule minorité à laquelle nous nous intéressons vraiment est celle des criminels », a-t-il dit.

En mars 2013, M. Sapers faisait état de la surreprésentation des autochtones en milieu carcéral (23% des détenus, 4% de la population canadienne). Aux Communautés, le premier ministre Stephen Harper a rétorqué que, si ces gens étaient en prison, c'était parce que des juges les y avaient envoyés.

À l'automne 2011, M. Sapers s'inquiétait en vain du fait que « le système de justice pénale prend au filet un grand nombre des individus les plus troublés et marginalisés de nos collectivités, y compris les personnes désavantagées sur le plan social, les autochtones, les personnes âgées et les infirmes ».

Et dès 2010, il avertissait, chiffres à l'appui, que le surpeuplement « peut accroître le niveau de tension, la frustration et la violence institutionnalisées au point de mettre en péril la sécurité du personnel, des détenus et des visiteurs ». Le temps semble lui avoir donné raison si on se fie à son dernier rapport.

Ce climat et la surpopulation nuisent à l'accès à des programmes de réhabilitation en temps opportun, retardant du même coup la réinsertion sociale des délinquants. Or, a constaté le vérificateur général, le nombre de libérations discrétionnaires a chuté de 14% depuis neuf ans et les détenus passent plus de temps en prison qu'avant, en particulier les délinquants à faible risque. Ce qui a un coût.

M. Blaney aime ses formules accrocheuses, mais si la sécurité des communautés le préoccupe davantage que la popularité de son parti, il se soucierait des conditions de vie et de réhabilitation des détenus, car leur réinsertion réussie est dans notre intérêt à tous.

mcornellier@ledevoir.com

Au Nigeria, « Boko Haram est une menace permanente »

AYMERIC JANIER

Si, financièrement, le Nigeria est en bonne santé — ce qui lui a d'ailleurs permis de supplanter il y a peu l'Afrique du Sud comme première économie du continent —, sur le plan sécuritaire le pays a tout d'un colosse aux pieds d'argile. Mardi 15 avril, dans l'État septentrional de Borno, des membres présumés de Boko Haram ont ainsi enlevé plus de 250 écolières. La veille, déjà, un attentat à la bombe imputé par les autorités au groupe islamiste avait frappé Abuja, le pire qu'ait connu la capitale fédérale. Bilan: au moins 71 morts et 124 blessés.

Chercheur indépendant et ancien directeur du projet Afrique de l'Ouest de l'organisation International Crisis Group, Gilles Yabi décrypte l'évolution et la stratégie de Boko Haram, mouvement fragmenté dont le pouvoir de nuisance continue de menacer le géant africain aux 175 millions d'habitants. D'après l'ONG Amnistie internationale, il aurait fait plus de 1500 morts depuis le début de l'année 2014.

Comment faut-il interpréter les deux attaques commises par Boko Haram?

Ces dernières années, les attaques perpétrées par Boko Haram [qui, en langue haoussa, signifie « l'éducation occidentale est un péché »] ont été quasi hebdomadaires. Au fond, il n'y a jamais vraiment eu de longue période d'accalmie. Cela indique que le groupe, créé en 2002, demeure très dangereux et son pouvoir de nuisance, élevé. Ce qui s'est passé à Abuja a montré qu'il était toujours capable de commettre des attentats dévastateurs.

Pour ce qui est de l'enlèvement des écolières, il révèle combien les efforts entrepris depuis un an par la fédération nigérienne, et en particulier par l'armée, ont été peu probants. En dépit d'un large déploiement de forces, Boko Haram fait planer une menace permanente sur les populations civiles, non seulement dans le nord du pays, mais aussi, désormais, dans la capitale fédérale. Si le mouvement s'attaque plus volontiers à des établissements scolaires, ce qu'il ne faisait pas initialement, c'est aussi parce que ceux-ci représentent des cibles plus faciles, dans un cadre sécuritaire renforcé.

Ces derniers temps, la capitale nigérienne semblait avoir été relativement épargnée par les islamistes. De ce point de vue, l'attentat de lundi marque-t-il une rupture?

À mon sens, on ne peut pas vraiment parler de rupture dans la mesure où Abuja a déjà été, par le passé, la cible de Boko Haram. Il y a eu l'attaque contre le siège de la police en juin 2011 — considérée comme le tout premier attentat suicide qu'ait connu la capitale — puis, deux mois plus tard, l'attentat contre le bâtiment des Nations unies, qui, pour le groupe terroriste, s'est révélé une opération particulièrement « réussie » [il a fait plus de 20 morts]. Cela dit, il est vrai que, depuis, la plupart des attaques se sont concentrées dans les régions du Nord-Est, où Boko Haram jouit d'une solide implantation.

Le groupe peut-il étendre son champ d'action à tout le pays, et notamment au Sud pétrolier?

Ce risque existe depuis longtemps et on ne peut pas totalement l'exclure. Il est toujours possible que des éléments de Boko Haram s'infiltrer dans le sud du pays pour y commettre un attentat qui n'aurait pas nécessairement besoin d'être sophistiqué pour frapper les esprits. Néanmoins, il est beaucoup plus facile pour le groupe d'agir dans le Nord, que ses séides connaissent bien pour en être originaires, qu'ailleurs, loin de ses bases.

À Abuja, le contexte sociologique peut encore permettre aux membres de la nébuleuse que constitue Boko Haram de se fondre dans la masse, alors que dans le Sud, le cadre est totalement différent. D'une part, les groupes ethniques ne sont pas les mêmes et, d'autre part, il y a beaucoup plus de chrétiens que de musulmans.

Dans les grandes villes du Sud, dont Lagos, les membres de Boko Haram sont moins enclins à passer inaperçus. De fait, la prise de risque serait aussi plus importante. Mais, avec les élections générales (présidentielle, législatives et au niveau de chaque État) qui se profilent au début de 2015, il n'est pas impossible que la violence gagne d'autres régions que le Nord — y compris la zone pétrolière du delta du Niger — sans être nécessairement liée à Boko Haram.

Vous évoquez un contexte sociologique différent entre le Nord et le Sud. S'agit-il seulement d'une opposition entre chrétiens et musulmans?

Non, la situation est infiniment plus complexe. Je pense qu'il ne faut pas réduire les dynamiques qui existent au Nigeria à une dichotomie Nord-Sud avec, schématiquement, un Nord qui serait musulman et un Sud chrétien. D'un côté



UTOMI EKPEI AGENCE FRANCE-PRESSE

Des groupes de la société civile nigérienne se sont réunis vendredi à Abuja.

comme de l'autre, différentes tendances cohabitent. Historiquement, Boko Haram est d'ailleurs le produit d'une fracture au sein de la communauté islamique, un agrégat d'éléments radicaux estimant que la charia [la loi coranique] devait être appliquée avec la plus extrême rigueur dans tous les États à majorité musulmane.

Il convient également de rappeler que l'immense majorité des victimes de Boko Haram sont des musulmans issus du nord du pays. Ce sont eux, beaucoup plus que les chrétiens, qui ressentent au quotidien les effets pernicieux du terrorisme islamiste. Ce fut le cas notamment lors du carnage de Kano, en janvier 2012 (au moins 178 victimes).

Boko Haram donne le sentiment d'avoir une idéologie confuse. Quel but le groupe poursuit-il?

C'est difficile à dire. Au départ, le mouvement était relativement structuré, avec un chef clairement identifiable, Mohammed Yusuf, qui ne se cachait pas. À l'époque, beaucoup venaient écouter ses prêches, très virulents, à la mosquée. Boko Haram avait alors son repaire dans un quartier de Maiduguri, la capitale et principale ville de l'État de Borno.

Capture d'écran datée du 13 mai 2013 et montrant Abubakar Shekau, le chef présumé du groupe islamiste Boko Haram.

Après la répression de 2009 et l'exécution extrajudiciaire de Mohammed Yusuf par la police nigérienne, le groupe est entré dans la clandestinité. Il n'est réapparu que près d'un an plus tard, avec un nouveau dirigeant, Abubakar Shekau. C'est à ce moment-là qu'il a basculé dans la violence et échappé à ceux qui voulaient l'utiliser politiquement. Il s'en est d'abord pris à l'État nigérien, avant de choisir d'autres cibles: des chefs religieux musulmans qui ne partageaient pas ses idées, des lieux de culte chrétiens et, plus récemment, des établissements scolaires.

À l'aune de cette évolution, il est difficile de percevoir quelles sont exactement ses revendications. D'autant que l'organisation est désormais éclatée en différentes factions qui ne sont pas nécessairement coordonnées et ne partagent pas forcément les mêmes motivations.

La volonté d'imposer la charia à tout prix n'est-elle donc plus d'actualité?

Il est difficile d'imaginer qu'ils puissent encore croire à ce projet-là. Surtout qu'en pratique, la charia est déjà officiellement en vigueur dans certains États du Nord depuis plusieurs années. Aujourd'hui, au-delà de la question religieuse, Boko Haram est un groupe nourri par un sentiment de vengeance à l'égard de l'État nigérien, qui a éliminé nombre de ses membres mais peine lui-même à adopter une stratégie claire. En effet, les autorités d'Abuja oscillent régulièrement entre tentation du dialogue et répression militaire, dont on voit qu'elle n'est guère fructueuse.

Le groupe continue-t-il à recruter?

compte il cherche à se protéger lui-même », écrit Adriaan Basson, auteur de *Zuma Exposed* (« Zuma révélé », Jonathan Ball Publishers, 2012). Quitte à affaiblir la liberté de la presse et l'indépendance de la justice.

Alors que le pays a besoin de réformes, Zuma se contente de la gestion des affaires courantes. « Les discours annuels sur l'état de la nation du président Zuma ont particulièrement manqué d'inspiration », rappelle l'universitaire Adam Habib dans son ouvrage *South Africa's Suspended Revolution* (« La révolution suspendue sud-africaine », Ohio University Press, 2013). « L'opportunisme, le social-conservatisme

On sait assez peu de chose sur le fonctionnement interne de Boko Haram, car, comme je l'ai dit, il est émiétté et totalement clandestin. Néanmoins, à en juger par les centaines de membres du groupe qui ont été tués ces dernières années au cours des nombreuses opérations menées par l'armée et la police, il est clair qu'il parvient toujours à se renouveler, et donc à recruter.

Qu'est-ce qui différencie Boko Haram d'Ansaru, l'autre grande organisation islamiste du nord du Nigeria?

À l'origine, Ansaru est une branche dissidente de Boko Haram [née en 2012]. La principale différence entre les deux repose sur le choix des cibles. Contrairement aux objectifs très locaux de Boko Haram (commissariats de police, autorités religieuses...), ceux d'Ansaru ont une dimension plus « internationale » (prises d'otages étrangers). Cette organisation semble avoir davantage de connexions avec la nébuleuse islamiste internationale, et notamment al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

L'État central peine à lutter efficacement contre Boko Haram. Comment expliquer une telle impuissance?

La violence n'émane pas uniquement de Boko Haram. Elle est structurelle et concerne à la fois le Nord, la « Middle Belt » (région centrale) et le delta du Niger, dans le Sud. Cette violence est liée à la manière dont le pays a été gouverné, non pas seulement au cours des dernières années, mais des dernières décennies. Le Nigeria est un État pétrolier qui n'aurait jamais dû se trouver dans la situation actuelle, avec des régions totalement délaissées sur le plan socio-économique. C'est donc la gestion du pays à long terme qui est en cause. C'est sur ce terrain fertile que Boko Haram a pu naître et surtout prospérer, jusqu'à devenir une menace pour la sécurité des populations.

À cela s'ajoutent des facteurs plus politiques. À travers le pays, les luttes de pouvoir — que ce soit au niveau de la capitale fédérale, c'est-à-dire de la présidence du pays, ou au niveau des États pour les postes très convoités de gouverneur — sont âpres, voire féroces, car le Nigeria est très riche en ressources. Celles-ci proviennent de la rente des hydrocarbures, dont une part non négligeable est répartie entre les 36 États de la fédération. Chacun, de fait, les convoite et tente d'instrumentaliser la violence à son profit.

Evidemment, cela ne concourt pas à rendre l'État efficace dans sa lutte contre un groupe comme Boko Haram, combat qui implique de disposer de forces de sécurité qui soient unies et soumises à une direction politique claire, conscientes de leur devoir et capables de faire la distinction entre les cibles terroristes et des populations civiles longtemps abandonnées à elles-mêmes par l'État et les élites politiques.

Le Monde

ANC

SUITE DE LA PAGE B 1

de la société française Thales, Jacob Zuma avait réussi à ce que les poursuites judiciaires à son encontre pour corruption soient abandonnées juste un mois avant qu'il prête serment comme président. « En nommant des fidèles à la tête d'institutions étatiques comme la police, le parquet, les services secrets, Jacob Zuma crée l'inévitable impression qu'en fin de

et une accumulation cleptocratique ont remplacé les politiques progressives pour lesquelles l'ANC s'était un jour battu », écrit de son côté Richard Calland dans *The Zuma Years* (« Les années Zuma », Zebra Press, 2013).

Une partie des dirigeants de l'ANC songe déjà à empêcher Jacob Zuma de finir son deuxième mandat. Mais lui qui aime tant entonner le chant de lutte anti-apartheid *Umsini wami* (« Apporte-moi ma mitrailleuse », en zoulou) a plus l'habitude de fomentier les coups politiques que d'en être la victime.

Le Monde

PERSPECTIVES

MARTIN COITEUX

Le réformateur décomplexé

En ces temps de compressions budgétaires et de restructuration de l'État, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, assume sans aucun doute la plus importante responsabilité ministérielle au sein du gouvernement Couillard. Peu connu du grand public, cet économiste de 52 ans, qui fut professeur à HEC pendant 20 ans, aimait toutefois écrire: il a laissé des traces. Retour sur les idées qu'il a défendues.

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Martin Coiteux se voit investi d'une mission. À l'entrée du Conseil des ministres mercredi, il a sorti son portefeuille devant les journalistes. «Vous voyez le portefeuille que j'ai ici. Mais essentiellement, là, ce que je vois ici, c'est le portefeuille des citoyens payeurs de taxes au Québec», a-t-il lancé. L'intellectuel ne répugne pas à verser dans le populisme.

En plus d'enseigner à HEC, Martin Coiteux était directeur de la recherche de l'Idée fédérale, un *think tank* financé par des dons anonymes et qui jouit du statut d'organisme de bienfaisance. L'éditorialiste en chef de *La Presse*, André Pratte, préside son conseil d'administration tandis que Jean Charest assume le même rôle pour son conseil des gouverneurs.

À ce titre, Martin Coiteux a signé une étude qui montre que l'Union européenne aurait intérêt à renforcer sa zone monétaire en partageant davantage de ressources au prix de l'abandon, par les pays membres, d'une partie de leur souveraineté, une thèse qui se défend très bien dans les circonstances actuelles. Il y voyait une leçon pour les souverainistes québécois et une démonstration des avantages de la fédération canadienne pour le Québec.

Mais c'est dans la quarantaine de ses lettres d'opinion que *La Presse* a publiées de 2002 à 2012 que Martin Coiteux s'exprime sur des sujets moins théoriques. Il chroniquait aussi sur les ondes de Radio X, où il trouvait une oreille attentive.

Son sujet de prédilection, ce sont les finances publiques — Europe, États-Unis, Canada, Québec —, mais l'économiste se retrouve bien souvent sur le terrain politique.

Le cryptocaquiste

Quand Jean Charest était au pouvoir, Martin Coiteux apparaissait souvent comme un cryptocaquiste, critiquant la mollesse du gouvernement en matière de réforme de l'État et vantant François Legault qui présentait, selon lui, une solution de remplacement crédible au gouvernement libéral. En novembre 2011, il croyait que le chef de la Coalition avenir Québec pourrait gagner les prochaines élections.

Selon lui, le gouvernement Charest avait tort de vouloir consentir des investissements publics pour développer l'industrie minière dans le Grand Nord, cédant à cette «vision nationaliste traditionnelle qui appelle une présence bien sentie de l'État». Le pari était trop risqué compte tenu du marché extrêmement fluctuant des métaux. Il louangeait François Legault qui proposait d'affecter la totalité des redevances minières à la réduction de la dette, tout en s'opposant à son projet d'exiger que la Caisse de dépôt et placement du Québec investisse des milliards dans l'industrie minière québécoise.

Martin Coiteux assimile la situation du Québec et du «modèle québécois» à celle des social-démocraties européennes en difficulté, comme l'Espagne. «Finalement, le «modèle québécois» n'est pas différent de celui des autres économies lourdement taxées et endettées. Il a un coût bien réel», écrit-il en janvier 2012.

Ainsi, la réorganisation de l'État promise par Jean Charest en 2003 n'a jamais eu lieu, déplore-t-il en mai 2012. «Ce gouvernement accusé par tout ce qui bouge à gauche de brader le «modèle» social-démocrate québécois n'a jamais fait autre chose qu'en gérer l'expansion», dénonce-t-il.

Sans surprise, Martin Coiteux défend la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement Charest, une hausse qui, assortie de bourses plus généreuses, «constitue une mesure justifiée et équitable» à ses yeux. «[...] la voix des économistes continuera encore un temps d'être enterrée par celle bien plus romantique des poètes-révolutionnaires de la rue», se plaint-il alors.

Otage

Sa tête de Turc, c'est évidemment le Parti québécois, tant pour ses visées souverainistes et identitaires que pour «une gouvernance bien plus socialiste et écolo-radical que ce à quoi le Québec est habitué». Sous le gouvernement Marois, l'économie est devenue, selon lui, l'otage



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux

de la politique. «L'attente des investisseurs tant locaux qu'étrangers sera de mise», prédit-il en septembre 2012.

Si Carlos Leitao a été désigné au deuxième rang des meilleurs économistes prévisionnistes au monde, selon Bloomberg, les prévisions pessimistes de Martin Coiteux, elles, ne se sont pas toujours réalisées. Ainsi, en juin 2012, il évoque la possibilité d'une crise mondiale majeure et d'une grave récession au Québec. «Si la crise mondiale qui se dessine déploie sa fureur comme prévu, l'État québécois devra bientôt demander à bien plus qu'aux seuls étudiants d'assumer une plus grande part de responsabilité individuelle. C'est la société québécoise tout entière qui devra faire le deuil de sa dépendance à la «gratuité» des services publics», avance-t-il.

Le modèle

Son modèle, c'est celui élaboré par Don Drummond, un ancien bonze du ministère des Finances de l'Ontario et ex-vice-président de la Banque TD, qui a présidé la Commission de réforme des services publics de l'Ontario et dont le rapport a été publié en 2012. Il prônait une réduction draconienne de la croissance des dépenses du gouvernement ontarien d'ici 2017-2018: 2,5% par an en santé, 1% en éducation primaire et secondaire, 1,5% pour l'éducation post-secondaire et 0,5% pour l'aide sociale. Pour le reste, il préconisait une baisse de 2,4% par an.

Don Drummond proposait exactement ce qu'entend mettre en œuvre Martin Coiteux. «[...] le remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne suffira pas. Il faudra nécessairement réformer en profondeur la manière de livrer les services publics tout en réduisant l'enveloppe budgétaire destinée à ceux qui ne le sont pas», écrit en février 2012 l'actuel président du Conseil du trésor. Il propose de s'inspirer d'une autre recommandation du rapport: faire table rase des programmes d'aide aux entreprises pour recommencer avec une enveloppe réduite axée sur la croissance de la

productivité. «À quand notre Drummond?», s'exclame Martin Coiteux. Et si on l'avait trouvé?

Une autre recommandation tranche dans la chair. L'Ontario n'a pas de garderies à 7\$, mais offre deux ans de maternelle à temps complet. Don Drummond propose tout simplement d'abolir ce programme. Fait à noter: Martin Coiteux conteste l'étude de Pierre Fortin, Luc Godbout (qui a signé avec Claude Montmarquette un rapport sur les finances publiques commandé par le premier ministre) et Suzie St-Cerny démontrant que les garderies à 7\$ ne coûtent rien puisque, grâce à elles, 70 000 femmes ont rejoint le marché du travail. C'est faux, soutient Martin Coiteux.

Le grand parti

Au lendemain de la défaite libérale, Martin Coiteux invite les libéraux et le nouveau chef qu'ils devaient plus tard élire à faire du Parti libéral du Québec «le grand parti réformateur qu'il a été» et ainsi rallier les électeurs fédéralistes qui sont passés à la CAQ. «Le PLQ est à la croisée des chemins. Il peut choisir la voie conservatrice de la défense du modèle québécois et de la traditionnelle affirmation non souverainiste du nationalisme identitaire. Ce choix aurait cependant des allures d'occasion ratée. La seconde voie qui est celle de la modernisation du Québec et de l'unité de tous les Québécois a en effet beaucoup plus d'avenir devant elle», croit-il.

Reste à savoir quelle influence les idées de Martin Coiteux ont sur Philippe Couillard. «Qui se ressemble s'assemble», disait malicieusement Pauline Marois de l'amitié entre MM. Couillard et Porter. L'adage s'applique mieux au premier ministre et à son président du Conseil du trésor. Quand Martin Coiteux écrit «le PLQ doit [...] laisser au PQ le terrain du nationalisme identitaire de la désunion pour lui opposer une défense décomplexée du «vivre ensemble» et du fédéralisme», on croirait entendre le chef.

Le Devoir

Le choix des autres



MICHEL DAVID

Le nouveau ministre des Finances, Carlos Leitao, est de toute évidence un homme bien élevé et même raffiné. Il ne viendrait à l'esprit de personne qu'un gros mot puisse sortir de sa bouche, même dans un moment d'impatience.

C'est aussi ce qu'on disait jadis de Gérard D. Levesque, ce gentilhomme par excellence dont l'amabilité était louée par tous ses collègues de l'Assemblée nationale, peu importe le parti auquel ils appartenaient. Un modèle de bonnes manières et de retenue dans le langage. Jeune député, il se promenait dans les corridors du parlement en chantant des passages de la messe en latin, c'est dire!

D'où la surprise générale de l'entendre soudainement dénoncer le «fédéralisme prédateur» dans son budget du 1^{er} mai 1986. M. Levesque était pourtant un fédéraliste inconditionnel qui n'aurait jamais flirté avec l'idée de souveraineté. Peu importe, à son arrivée au ministère des Finances, il avait eu un profond sentiment d'injustice.

Il semble toutefois que les sautes d'humeur face à Ottawa soient dorénavant interdites au ministre des Finances. Au cours de la campagne électorale, Philippe Couillard s'était dit «tanné» d'entendre le PQ blâmer continuellement le gouvernement fédéral pour les problèmes du Québec. Il entend plutôt placer les relations avec Ottawa sous le signe de la collaboration.

Quand Nicolas Marceau avait reproché à son vis-à-vis canadien, Jim Flaherty, d'avoir recréé le «déséquilibre fiscal», la réplique de Pierre Paradis avait été cinglante: «Le seul déséquilibre ici, c'est le déséquilibre de compétence entre les ministres des Finances.»

◆◆◆

C'est donc avec une grande délicatesse que M. Leitao a interpellé le successeur de M. Flaherty, Joe Oliver. «Il faut reconnaître qu'Ottawa a une marge de manœuvre beaucoup plus importante que toutes les provinces», a-t-il quand même dit. On se demande bien pourquoi, si ce n'est que, contrairement aux provinces, le gouvernement fédéral peut de nouveau compter sur des revenus qui sont supérieurs à ses dépenses. Puisque le mot «déséquilibre» est maintenant proscrit, disons qu'il y a une «disproportion».

Les sautes

d'humeur

face

à Ottawa

semblent

dorénavant

interdites

Il a poliment suggéré que, dans son prochain budget, M. Oliver «fasse quelque chose à ce sujet-là». La fin de non-recevoir fédérale est venue sans tarder par l'entremise du lieutenant québécois de Stephen Harper, Denis Lebel: «C'est au gouvernement du Québec de trouver des économies.» Peut-être M. Leitao commence-t-il à comprendre la saute d'humeur de Gérard D.

Il est vrai qu'en chiffres absolus, les transferts fédéraux ont augmenté substantiellement au cours des dernières années, mais ils n'en représentent pas moins un pourcentage du PIB nettement inférieur à ce qu'ils étaient quand M. Levesque était aux Finances. Ce sera encore pire à compter de 2017, quand le transfert fédéral en santé sera indexé au taux de croissance de l'économie, alors qu'il augmente actuellement de 6% par année.

◆◆◆

Pendant que le gouvernement Couillard doit réaliser des économies de 2,4 milliards d'ici le 31 mars prochain, simplement pour diminuer le déficit de l'année 2014-2015 à 1,75 milliard, celui de M. Harper est en voie d'atteindre l'équilibre budgétaire un an plus tôt que prévu, de sorte qu'il se retrouvera en position de redistribuer d'importants surplus aux contribuables à temps pour l'élection fédérale d'octobre 2015.

Personne ne conteste la nécessité que les fonds publics soient utilisés de façon optimale. Il est très possible que des programmes tout à fait justifiés lors de leur création aient perdu leur pertinence et doivent être abolis. Le PLQ n'a pas insisté outre mesure sur cette nouvelle entreprise de réingénierie durant la campagne électorale, mais personne ne peut contester la légitimité du nouveau gouvernement.

Il n'appartient cependant pas à M. Harper d'imposer sa vision réductrice de l'État aux provinces. Les gouvernements québécois successifs ont longtemps dénoncé ce «pouvoir de dépenser» qui permettait à Ottawa d'envahir leurs champs de compétence et de leur dicter ses priorités.

Le gouvernement conservateur entend plutôt utiliser son pouvoir de ne pas dépenser pour forcer les provinces à réduire leurs propres programmes. En transférant ses surplus directement aux contribuables plutôt qu'aux provinces, il ne leur laisse que le choix entre des hausses de taxe, politiquement suicidaires, ou des compressions budgétaires.

Réduire le rôle de l'État dans la livraison des services au profit du secteur privé, avec une baisse correspondante des impôts, est un choix idéologique parfaitement légitime. À la condition d'être librement consenti. Rien ne permet d'affirmer ce c'est réellement ce que souhaite une majorité de Québécois. Dans l'état actuel des choses, il ne leur appartient malheureusement pas d'en décider.

Avec Hélène Buzzetti

Le Devoir

mdavid@ledevoir.com

HARPER

SUITE DE LA PAGE B 1

Une certaine nervosité s'est emparée des troupes de Stephen Harper, à un peu plus d'un an des élections prévues pour octobre 2015. Le dénigrement de la Cour suprême fait partie de la stratégie des conservateurs pour stimuler leur base électorale, croit Frédéric Boily.

Le premier ministre est conscient de s'engager sur un terrain glissant — les critiques des juristes d'un océan à l'autre le lui ont rappelé —, mais il se fout des états d'âme de «l'élite»: Stephen Harper fait le pari qu'il ne perdra pas un vote en dénonçant la Cour suprême.

Voilà un autre exemple de *wedge politics*, la politique de division, stratégie quasi militaire inspirée du Parti républicain aux États-Unis:

«Les conservateurs savent que 60% des électeurs les critiquent, mais ils visent les 40% qui sont d'accord avec eux», explique Frédéric Boily.

Dans la file chez Tim Hortons...

On l'a vu aux élections de mai 2011, les conservateurs ont formé un gouvernement majoritaire en recueillant 39,6% des voix. Il est vrai que le «monde ordinaire», la classe moyenne des banlieues et des campagnes courtisée par les conservateurs, reste insensible aux critiques qui décrivent Stephen Harper comme un fossoyeur de la démocratie. Dans la file d'attente pour prendre un café au Tim Hortons, on entend rarement parler de l'attitude du premier ministre envers la juge en chef de la Cour suprême.

L'enjeu du prochain scrutin s'annonce une fois de plus comme l'économie, croit Frédéric Boily. Si le gouvernement Harper part en cam-

pagne avec un budget équilibré, comme prévu, Stephen Harper a de bonnes chances d'être réélu, selon le professeur. Surtout si les projets de pipelines de l'Alberta vers l'est du Canada et vers les États-Unis deviennent réalité.

«Le Parti libéral de Justin Trudeau dénonce l'affaiblissement de la classe moyenne, mais il a le fardeau de la preuve. Il doit démontrer qu'il ferait mieux que les conservateurs», dit le professeur.

L'ancien chef libéral Michael Ignatieff, battu à plate couture par les conservateurs en 2011, avait constaté une partie du génie électoral des conservateurs: ils interviennent peu dans la vie des gens. Ils s'assurent de ne pas déranger leurs électeurs. Si en plus Stephen Harper leur offre des baisses d'impôt, ils seront prêts à lui pardonner bien des écarts de conduite.

Avec Hélène Buzzetti

Le Devoir